

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE NOUVEAU SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lle}
NIVERLET, libraires;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 1^{er} juin.)

| Départs de Saumur pour Nantes. | | Départs de Saumur pour Paris. | |
|--------------------------------|-----------------------|-------------------------------|----------------|
| 7 heures 55 minut. soir, | Omnibus. | 9 heure 50 minut. mat. | Express. |
| 4 — 30 — — | Express. | 11 — 49 — matin, | Omnibus. |
| 3 — 47 — — | matin, Express-Poste. | 6 — 23 — — | soir, Omnibus. |
| 9 — 4 — — | Omnibus. | 9 — 28 — — | Direct-Poste. |
| Départ de Saumur pour Angers. | | Départ de Saumur pour Tours. | |
| 1 heure 2 minutes soir, | Omnibus. | 3 heures 2 minut. matin, | March.-Mixte. |
| | | 7 — 52 minut. matin, | Omnibus. |

PRIX DES ABONNEMENTS.

| | |
|------------------------|----------------|
| Un an, Saumur, 18 f. » | Poste, 24 f. » |
| Six mois, — 10 » | — 13 » |
| Trois mois, — 5 25 | — 7 50 |

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

REVUE POLITIQUE.

Le récent article du *Moniteur* est apprécié aujourd'hui dans les journaux italiens sous un point de vue habilement choisi, et qui prouve beaucoup d'esprit politique chez les hommes actuellement chargés du gouvernement des duchés.

C'est d'abord l'*Indépendente* qui déclare que l'article du *Moniteur* n'a été, ni pour lui ni pour le gouvernement sarde, quelque chose de nouveau et d'inattendu. Ce journal n'a compris qu'une seule chose dans l'article du *Moniteur* : c'est que les archiducs ne seront pas rétablis par la force, ce qui veut dire que les peuples de l'Italie centrale sont désormais les arbitres de leur destinée. « La déclaration, ajoute l'*Indépendente*, ne pouvait être ni plus solennelle ni plus explicite. »

L'*Opinione* se range d'abord à l'avis de l'*Indépendente*, mais elle trouve néanmoins quelques objections à présenter, au sujet des engagements pris éventuellement par l'Autriche en faveur de la Vénétie. *Tout ou rien!* telle doit être la devise des Vénitiens.

Il est curieux de voir les journalistes de Turin tenir un pareil langage à leurs frères de Venise. Nous croyons, nous, que les Vénitiens s'estimeraient heureux de recevoir des institutions libres et nationales, quoique la main qui les accordât fût celle de l'empereur d'Autriche.

Du reste, l'*Opinione* laisse échapper une confiance qu'il est bon d'enregistrer.

« La Vénétie, dit-elle, ne se fait point illusion et ne rejettera point sa mauvaise destinée sur les duchés : elle n'accusera point la Toscane, où l'on a vu un illustre homme d'Etat répondre au prince Poniatowski, que si l'on donnait la Vénétie au Piémont, on pousserait l'abnégation jusqu'à recevoir de nouveau le grand-duc, sachant bien que si l'Autriche est exclue de l'Italie, le grand-duc ne pourrait plus être dangereux pour l'indépendance nationale et la liberté. »

Ainsi les hommes d'Etat de la Toscane ne s'opposeraient plus à la restauration du grand-duc, si la Vénétie était donnée au Piémont. Cela semblerait

prouver deux choses : c'est que ces hommes d'Etat gouverneraient beaucoup plus en vue des intérêts du Piémont qu'en vue des intérêts propres de la Toscane, et, en second lieu, que « l'incompatibilité » prononcée contre la maison de Lorraine pourrait disparaître en temps et lieu.

La députation de Modène est revenue de Saint-Sauveur, où elle a eu l'honneur d'être reçue par S. M. l'Empereur des Français. « Je mets mon bonheur et ma gloire à reconstituer la nationalité italienne, » telles auraient été les paroles de Sa Majesté. Ce langage nous paraît entièrement conforme aux principes qui ont dicté la paix de Villafranca, et rien, par conséquent, ne nous fait douter qu'il ait été réellement tenu par l'Empereur.

L'assemblée de Parme a voté la déchéance de la maison de Bourbon et l'annexion au royaume lombardo-sarde.

On assure, c'est l'*Indépendente* qui parle, que M. Farini va quitter le titre de dictateur pour celui de régent.

Un des correspondants de Paris du *Nord* avait dit, sous la date du 27 août, que M. de Balabine aurait lu, le 21, au comte de Rechberg une note dans laquelle le prince Gortschakoff insiste de nouveau sur la nécessité de soumettre à la sanction de l'Europe les conditions de la paix, et que le comte de Rechberg aurait déclaré qu'il répondrait à cette note après la clôture des conférences de Zurich : ce qui signifiait que l'Autriche espérait que le traité de paix lui permettrait de se passer d'un congrès.

Le *Journal français de Saint-Petersbourg*, du 4 septembre, croit pouvoir affirmer avec une pleine certitude qu'aucune note sur cette question n'a été adressée par le cabinet russe à celui de Vienne, et que le fait, bien qu'appuyé d'une date, est entièrement contourné.

Les journaux belges publient une dépêche de Modène, en date du 10, aux termes de laquelle MM. Paresi, ex-secrétaire de François V; Guerra, archiviste secret, et Solieri, ex-secrétaire général du ministère des affaires extérieures, auraient reconnu devant notaire l'authenticité de l'écriture des

deux lettres de François V outrageantes pour l'Empereur Napoléon, la France et les autres puissances occidentales.

« Ces déclarations, ajoute la dépêche, ont été faites en réponse au journal *le Pays* qui avait contesté l'authenticité des documents en question. »

Nous n'avons qu'un mot à répondre. *Le Pays* n'a pas eu à contester ou à reconnaître l'authenticité de lettres attribuées au duc de Modène. Mais il a annoncé qu'à la date du 4 septembre, le ministre résident de Modène auprès de la cour de Vienne avait fait connaître au comte de Rechberg qu'il protestait solennellement de la fausseté des lettres attribuées à son souverain. Nous prions MM. Paresi, Guerra et Solieri, de vouloir bien porter leur réclamation au représentant du duc de Modène, à Vienne.

Voici le résumé des dernières dépêches de l'Inde, reçues à Londres.

Les nouvelles de Calcutta portent que lord Clyde avait publié des ordres du jour ayant pour but de faire ressortir aux yeux des soldats européens les désavantages du congé; néanmoins, très-peu d'entre eux ont retiré leur demande. Le nombre des congédiés, au Bengale seulement, s'élèvera à 6,000.

Les Sicks avaient en avec les rebelles deux rencontres sur les frontières du Népal; l'avantage était resté aux premiers.

Les nouvelles de Bombay annoncent qu'il règne une certaine agitation parmi les mahométans du Punjab. Le 56^e régiment de cavalerie de Madras avait montré, à Hyderabad, des symptômes de rébellion. — Auguste Vitu. (*Le Pays.*)

Nous avons annoncé que notre ministre en Chine, M. de Bourboulon, avait quitté Shang-Hai avec le personnel de la légation, sur la frégate à vapeur *le Duchayla*, pour se rendre à Péking, conformément aux stipulations du traité de Tien-Sing, et que *le Duchayla* était arrivé le 20 juin au Petchi-Li, golfe de la mer Jaune, au fond duquel se trouve l'embouchure du Pei-Ho, rivière qui conduit à Tien-Sing, ville située à 45 kilomètres de la capitale de l'Empire. Le lendemain de son arrivée, le représentant

FEUILLETON

LES ENFANTS DE LA NEIGE

SECONDE PARTIE.

(Suite.)

Le sergent, admis à la conversation, avait d'abord ouvert des oreilles larges comme des pavillons de trompette, puis, ballotté par une discussion dans laquelle il ne comprenait rien, il s'était tout doucement laissé aller au sommeil; sa respiration régulière et bruyante tournait à la pédale, lorsqu'un coup de sonnette le réveilla en sursaut.

— Qui vive! s'écria-t-il en se redressant; imbécille, je rêvais à la nuit de Marengo où j'étais en sentinelle perdue; j'ai pris la cloche pour un fusil et le facteur pour un Autrichien.

En faisant cette réflexion, Cloquet alla recevoir deux lettres, l'une à l'adresse de M. Desroziers, l'autre portant le nom de Lucien.

— Une lettre pour moi, ici, dit le capitaine surpris, comment se fait-il?... voyons.

En lisant le contenu, le capitaine parut sérieusement troublé.

— Vous avez raison, Monsieur, dit-il à Hector après quelques instants de réflexion, en voici la preuve, mais l'avis n'est pas signé.

« Un ami inconnu, me dit-on, vous informe du danger que vous courez. Quelques heures après la réception de ce billet, un officier de paix ira à Auteuil pour exécuter un mandat d'amener lancé contre vous et contre M. Menneville; hâtez-vous de vous y soustraire. »

M. Lenoir se venge, dit Hector, et il a pour auxiliaire le magistrat qui suspecte tout ce qui se passe ici; qu'il soit d'un ami ou d'un ennemi, l'avis est bon à mettre à profit.

— Que faire? demanda le capitaine en songeant aussitôt à sa fille.

— C'est moi qui vais le dire, répliqua Lucien en repliant, mais non sans vouloir se défendre d'un mouvement de triomphe, la longue lettre qu'il venait de lire avec avidité. Nous allons à Paris.

— C'est cela, dit M. d'Arjuzan, vous cacher.

— Au contraire, nous montrer.

M. d'Arjuzan semblait n'avoir pas compris; ce fut avec un étonnement véritable qu'il fit cette réflexion :

— Mais la justice?

— C'est à elle que je compte faire une visite.

— Etes-vous fou?

— Soyez tranquille, je n'irai à la Préfecture qu'en se-

cond lieu; auparavant il faut que nous nous présentions autre part.

— Que voulez-vous dire?

— Nous allons tous en corps présenter nos civilités à M. Lenoir; j'espère que vous serez du voyage.

— Encore un énigme!

— Dont voici la clef, répondit Lucien en élevant la lettre qu'il tenait à la main.

— Prenez-y garde, le tuteur est un terrible homme, vous l'avez jugé.

— Aussi ne fallait-il pas moins que ce talisman pour me décider à risquer la revanche. Allons, Cloquet, faites atteler, nous partons tous les cinq.

— Présent! je suis comme M. Lucien, je crois qu'il n'est pas possible que le bon droit et la justice, l'amitié enfin, le bataillon carré que nous formons à nous cinq, soient enfoncés sans rémission. Je suis pour le bon Dieu des honnêtes gens.

M. d'Arjuzan et M. Desroziers firent des représentations que le jeune homme refusa formellement d'écouter.

— Et bien, puisque vous ne voulez rien entendre, le risque sera pour tout le monde; nous partons avec vous, fit le capitaine, seulement, songez-y, on pourra vous refuser la porte.

— On nous l'ouvrira.

— Sur quoi vous fondez-vous?

— Parce qu'on croira ouvrir une souricière.

de la France a été rejoint par M. Bruce, ministre d'Angleterre, qui se trouvait à bord d'une des frégates de la station qu'accompagnaient plusieurs bâtiments de flottille commandés par le contre-amiral Hope en personne.

Une dépêche télégraphique que nous avons publiée a fait connaître l'odieuse agression dont les alliés ont été l'objet. Voici quelques détails destinés à compléter les renseignements donnés par cette dépêche. Les bâtiments de flottille pouvant seuls remonter le Pei-Ho, le *Duchayla* et la corvette anglaise restèrent au mouillage de Petchi-Li, les canonnières et les champans, espèces de bateaux plats fort en usage dans le pays pour le service des fleuves, remontèrent seuls. Les Anglais, en y comprenant les équipages et les détachements d'infanterie de marine, avaient, dit-on, environ 1,300 hommes, et on assure que les Français avaient 350 à 400 hommes.

Arrivés à l'endroit où la rivière fait un coude et où s'élevaient, lors du passage de l'amiral Rigault de Genouilly, les forts de Takou, l'expédition trouva une estacade allant d'un bord à l'autre du Pei Ho. Quelques bâtiments se détachèrent pour abattre les pièces de bois qui formaient le centre du barrage, et établir ainsi le passage, lorsque des batteries rasantes, qui étaient masquées par une ligne de fascines fraîches, se démasquèrent aussitôt et ouvrirent un feu terrible contre les alliés; les forts mêlèrent le tir de leur artillerie à celui des batteries, et des détachements de l'armée mongole, qui occupait le camp retranché dont nous avons constaté l'existence lors de notre premier passage, s'avancèrent et firent un feu de mousqueterie très-nourri. Les alliés ripostèrent avec une grande énergie; mais, après avoir fait une admirable défense et en présence de la quantité innombrable de leurs ennemis, ils durent se mettre en retraite.

On n'a encore que des détails assez contradictoires sur cette affaire, il paraît toutefois que les pertes en tués ont été exagérées, mais que les canonnières anglaises *Cormoran*, *Lee* et *Plover* se sont échouées en s'approchant de terre, qu'elles ont été pillées par les soldats mongols, et que les marins qui composaient leurs équipages ont été faits prisonniers. On assure également que les canonnières chinoises, au lieu de leurs anciennes pièces fixes, avaient des canons à hausse, ce qui leur a permis de mieux pointer, et que, pour la première fois, ils se sont servis de projectiles creux. On ne tardera pas, du reste, par les rapports officiels, à connaître la vérité sur cette affaire, dans laquelle les forces alliées, victimes d'un affreux guet-apens, ont montré leur courage et leur dévouement habituels.

À la réception des dernières dépêches de Chine, le bruit s'est répandu, tant à Paris qu'à Londres, qu'une expédition nouvelle et suffisamment développée allait être entreprise pour venger l'odieuse guet-apens dont les forces alliées de France et d'Angleterre viennent d'être l'objet. Cette nouvelle a produit la baisse sur les fonds anglais dans la prévision des dépenses qu'occasionnera une expédition de ce genre.

Indépendamment de la question morale qui milite en faveur d'une semblable mesure, tout le monde sait que les énormes ressources du gouvernement chinois et les grandes richesses accumulées à Pé-

king sont suffisantes pour payer largement et convenablement les frais d'une semblable guerre. — A. Renauld. (Le Pays.)

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Marseille, 12 septembre. — On mande d'Alger, que des cavaliers marocains ont attaqué deux postes français de la frontière, ils ont été repoussés.

Une dépêche ministérielle, affichée à Alger, porte que les travaux du chemin de fer seront repris le 25 septembre entre Bouffarick et Blidah. 600,000 fr. sont alloués pour les travaux.

Palerme, le 12 septembre. — L'assemblée vient de voter, à l'unanimité et au scrutin secret, l'annexion des provinces parmesanes au royaume de Sardaigne, sous le sceptre de la dynastie de Savoie.

L'assemblée a désigné cinq députés pour porter au Roi le vœu de ces peuples. Toutes les propositions faites dans la séance d'hier ont été adoptées à l'unanimité, et l'on a pris en considération les suivantes : 1^o Confirmation de la dictature de M. Farini; 2^o Promulgation du statut sarde; 3^o Fondation d'un capital pour secours aux volontaires Vénitiens.

Turin, 13 septembre. — Une dépêche de Parme, du 12, confirme le vote unanime de l'assemblée en faveur de l'annexion au Piémont et ajoute que l'assemblée a approuvé la proposition suivante :

Etablissement d'une caisse de secours au profit des émigrés de Venise; création d'une médaille pour les volontaires Parmesans qui ont participé à la dernière guerre; création d'un monument dans la cathédrale de Parme, en l'honneur des Parmesans morts en combattant pour l'indépendance de l'Italie. — Havas.

FAITS DIVERS.

Un incendie a éclaté, vendredi soir, dans la cathédrale de Cambrai. Voici les premiers détails que la *Gazette de Cambrai* nous apporte sur ce sinistre :

Vendredi, neuf heures du soir. — Des torrents de feu s'échappaient par la croisée latérale, voisine du jeu d'orgues, et projettent sur la ville une lueur blafarde et intense qui devient bientôt assez vive pour le disputer à la lumière du jour. Le vent qui souffle dans la direction de l'édifice ne laisse déjà plus de doute sur l'issue du sinistre.

Cependant les secours arrivent de toutes parts. La population entière accourt sur le théâtre de l'incendie. On enfonce la porte du grand portail : des citoyens dévoués passent sous la voûte de flammes qui s'élèvent au-dessus d'eux. Ils étaient à peine entrés dans la grande nef que la charpente des orgues s'écroule en les couvrant de plomb en fusion et de débris enflammés.

Bientôt le service des pompes est organisé. Il ne s'agit plus de sauver la toiture de l'édifice; le feu se propage avec une telle rapidité dans les combles qu'avant qu'une demi-heure se fût écoulée il avait gagné le chevet de l'église et s'était étendu sur toute la surface du bâtiment.

Les troupes de la garnison accourent à leur tour; toutes les autorités civiles, militaires, judiciaires sont présentes.

Dès les premiers moments, les vases sacrés,

l'image de Notre-Dame-de-Grâce sont mis en lieu de sûreté; le magnifique Christ dû au pinceau de Geerato est décroché avec soin et placé à l'abri de tout danger; les ornements, tout le matériel de la sacristie sont enlevés. Des poutres enflammées tombent au milieu de la nef par les ouvertures pratiquées à la voûte. Deux pompes placées dans l'intérieur de l'église et habilement manœuvrées éloignent tout danger. A onze heures du soir, la part du feu était faite, et ce n'est pas sans une grande satisfaction que l'on apprenait que nos belles grilles, que les monuments de Fénélon et de Belmas n'avaient pas souffert des atteintes du feu.

Un garçon brasseur et un dragon ont été blessés; le premier, frappé par le timon de la voiture qu'il conduisait, a eu la jambe cassée; le second, atteint par une poutre enflammée, a été renversé et enlevé. Beaucoup de personnes ont été contusionnées, mais sans gravité.

Les voûtes principales de la nef menacent ruine sur plusieurs points, et vont probablement faire interdire toute circulation dans l'intérieur de l'église construite en pierres blanches réduites à l'état de chaux par suite de l'action du feu.

Samedi, onze heures et demie du matin. — Le tocsin se fait entendre de nouveau. Le feu vient d'éclater avec violence au point de jonction qui réunit la cathédrale à l'archevêché; des nuages de fumée s'élèvent au-dessus des murs noircis de la cathédrale; les pompes, les haquets chargés d'eau se remettent en mouvement; les troupes se rendent de nouveau sur les lieux du sinistre; on travaille avec ardeur; des flots d'eau inondent les murs et la toiture de l'archevêché; un des officiers de nos sapeurs-pompiers, du haut de la toiture où il s'est établi, dirige le jet d'une des pompes vers la chapelle de la Sainte-Vierge, dont les admirables grilles sont menacées. Dans l'intérieur de l'église, une pierre se détache et blesse grièvement un de nos sapeurs-pompiers; une autre personne est également contusionnée, à midi et demi, ce nouveau foyer d'incendie est éteint et notre ville rentre enfin dans le calme.

Dans plusieurs communes des environs de Paris, les maires viennent de publier un avertissement relatif aux mesures hygiéniques à prendre relativement au battage du blé.

Des pailles saisies par la machine et agitées avec une extrême vitesse s'élèvent en poussière compacte qui pénètre, avec des débris de toute sorte, dans la bouche, les narines, les yeux des ouvriers. Le contact de cette poussière avec la membrane qui tapisse des organes délicats peut causer des perturbations graves, quelquefois mortelles.

Sous une telle influence, pour peu qu'un homme soit disposé à la phthisie pulmonaire, la maladie ne tarde pas à prendre chez lui un développement effrayant. Ce qui vient d'être dit des machines à battre s'applique également aux nouvelles machines à vannage, allant bien plus vite que les anciens moulins de vannage, et pour le travail desquels les ouvriers sont obligés de se tenir au milieu même du nuage formé de toutes les saletés dont il faut débarrasser les grains. Aussi observe-t-on chez les vaneurs de fréquentes bronchites et toutes les variétés d'ophtalmie.

Pour se soustraire à l'action délétère de la pous-

— Espoir consolant, mais ce qui est dit, est dit; en route!

Quelques minutes ne s'étaient pas écoulées que les cinq hommes roulaient au galop sur le chemin que deux jours auparavant avaient pris M. Lenoir, Adrienne et M. Descroisilles.

La voiture alla droit à l'hôtel du tuteur.

— Dites à M. Lenoir, fit Lucien en descendant dans la loge du concierge, que MM. Lucien Menneville, Desroziers, d'Arjuzan, Cloquet et Justin Brunet, lui demandent quelques moments d'entretien.

Un valet de chambre vint, après un assez long intervalle, rapporter la réponse du tuteur.

M. Lenoir consentait à recevoir les visiteurs.

Après avoir rempli ses ordres, le domestique sortit précipitamment.

Les préliminaires d'antichambre tirèrent en longueur.

— Je devine notre homme, fit Lucien, il nous réserve une surprise; le valet de pied va requérir la police, ou au moins l'avertir pour la dispenser de se mettre en chasse sur le territoire d'Auteuil.

— Prenez garde, alors, dirent à la fois Justin, le capitaine et M. d'Arjuzan.

— J'ai confiance, car j'en ai bien vu d'autres, répliqua Cloquet en sifflant le refrain :

La victoire est à nous.

La sécurité de Lucien paraissait s'élever jusqu'à la témérité.

On introduisit les cinq hommes dans le cabinet de M. Lenoir.

Deux ou trois commis écrivaient ou feignaient d'écrire dans les angles de la pièce opposée à la porte.

— Que voulez-vous? demanda M. Lenoir d'un ton hautain et en regardant les cinq hommes du haut de l'épaule.

— Vous rendre la visite que vous avez bien voulu nous faire à Auteuil, dit Lucien d'un air gracieux.

— Je n'aime pas le persiflage, fit le tuteur d'un ton impératif.

— L'explication peut s'étendre, je vais faire comme elle, murmura Cloquet entre les dents, et, sans plus de façon, il alla se poster dans un fauteuil comme dans une stalle en face d'un théâtre.

— Vous souhaitez que j'aille au fait? demanda Lucien du même ton.

— Sans tarder, je vous prie.

— Vous avez raison, car cela peut être long.

— Je n'ai que peu de moments à vous consacrer.

— Cela peut aussi être court..... continua tranquillement Menneville.

— Enfin, Monsieur?

— Enfin, m'y voici. Êtes-vous disposé aujourd'hui à faire ce que vous avez refusé avant-hier?

— Précisez, s'il vous plaît.

— D'abord vous allez écrire à M. Descroisilles que vous retirez votre plainte, et qu'il y a lieu de surseoir à l'exécution du mandat décerné contre moi et M. Desroziers.

M. Lenoir regarda Lucien avec une surprise qui n'avait rien de joué.

— Ne vous étonnez pas, je vous prie, ce serait trop tôt, et permettez-nous de nous asseoir.

Sans attendre la réponse, les quatre hommes prirent des sièges.

M. Lenoir, dérouté par le sang-froid et l'assurance des visiteurs, pressentit quelque chose, il se tenait en garde.

— On donne une couleur politique à l'arrestation qu'on projette, mais vous savez que c'est à tort, ajouta Lucien, et un mot de vous changera certainement les dispositions du parquet.

— Continuez, dit froidement le tuteur.

— Après cette petite condescendance, gage d'une bienveillance que je ne révoque pas en doute, je vous prierais de permettre à M^{lle} de Rouvière d'aller donner à son amie les soins et les consolations auxquels vous l'avez brusquement enlevée.

— Un mot, Monsieur, avant d'aller plus loin; est-ce un dernier tableau destiné à compléter les infamies de l'autre jour?

— C'est très-sérieusement, le plus sérieusement du

sière des granges, le moyen indiqué est des plus simples et des moins dispendieux. C'est celui qu'emploient les voyageurs pour se soustraire aux poussières de certaines contrées de la Palestine et de l'Arabie, celui dont nos élégants se servent aux courses de Chantilly, celui que, dans beaucoup d'endroits, on impose aux scieurs de pierre. Il consiste simplement à se couvrir le visage d'un voile.

— Un journal de Lille publie la note suivante, que nous croyons utile de reproduire :

Dans les familles, on fait quelquefois infuser une forte quantité de noyaux de cerise et autres fruits avec une petite portion d'eau-de-vie; cette essence est destinée à fabriquer une douce liqueur appelée *noyau*. Mais le premier breuvage est assez dangereux : il contient de l'acide prussique. Un maçon lillois ayant bu par inadvertance de cette essence pure, dans une maison où il travaillait, est mort vingt-quatre heures après et l'autopsie du malheureux a démontré que le poison avait entièrement corrodé ses entrailles.

Pour faits divers : P.-E.-M. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Le *Moniteur*, après avoir donné le récit succinct des événements survenus en Chine, annonce que le gouvernement de l'Empereur et celui de la reine Victoria se concertent pour infliger aux Chinois le châtiment qu'ils méritent, et obtenir toutes les réparations qu'exigent un pareil acte de perfidie.

L'action commune qui se prépare entre les deux gouvernements fera tomber, nous l'espérons, tous les bruits qu'on s'est plu à propager sur l'affaiblissement ou même la rupture de l'alliance anglo-française. (Le Pays.)

Berlin, 13 septembre. — Une dépêche de Saint-Petersbourg, d'aujourd'hui, apprend que les dernières nouvelles du Caucase, en date du 26 août, annoncent que Schamyl a été fait prisonnier et envoyé à Saint-Petersbourg. — Havas.

VARIÉTÉS.

MÉTÉOROLOGIE. — DES PRONOSTICS NATURELS SUR LE TEMPS.

Les prédictions sur le temps, malgré les déceptions nombreuses dont elles sont suivies, ont toujours le privilège de fixer l'attention publique. La crédulité ne se rebute pas, il lui faut sans cesse un aliment, et elle ajoute foi dans ce qui lui est annoncé jusqu'à la réalisation de l'événement contraire.

Il ne faudrait pas croire que cette persistance de l'opinion à attendre qu'on l'éclaire sur les phénomènes atmosphériques qui doivent se produire fût un simple effet de ténacité et d'entêtement. C'est, avant tout, l'indice d'un besoin puissant qui se révèle dans toutes les classes de la société, depuis l'agriculteur, le marin, l'industriel, le commerçant, jusqu'au général d'armée et à l'homme du monde. Il n'y a personne, il n'y a rien qui échappe aux influences de l'atmosphère; les hommes et les choses en

sont également affectés, et, par suite, chacun sent combien il est important pour lui de connaître les variations de cet élément au milieu duquel il est renfermé avec tout ce qu'il possède.

Qu'on interroge le plus simple observateur de la nature, il répondra que les phénomènes qui président aux changements de temps sont si constants, qu'il est impossible que de plus savants que lui n'en aient pas déduit déjà des lois générales applicables à tous les cas, et il se montre disposé à croire tout ce qui lui est prédit sur la pluie ou le beau temps.

Laplace pensait de même que tous les événements météorologiques sont faits pour être prévus, et que si nous ne les prévoyons pas, nous ne devons nous en prendre qu'à l'état d'imperfection de nos connaissances.

Une intelligence qui, pour un instant donné, connaîtrait toutes les forces dont la nature est animée et la situation respective des êtres qui la composent, si, d'ailleurs, elle était assez vaste pour soumettre ces données à l'analyse, embrasserait dans la même formule les mouvements des plus grands corps de l'univers et ceux du plus léger atome; rien ne serait incertain pour elle, et l'avenir comme le passé serait présent à ses yeux. L'esprit humain offre, dans la perfection qu'il a su donner à l'astronomie, une faible esquisse de cette intelligence. En appliquant la même méthode à quelques autres objets de nos connaissances, il est parvenu à ramener à des lois générales les phénomènes observés et à prévoir ceux que des circonstances données devaient faire éclore.

Il y a cette différence entre l'astronomie et la météorologie, que la première a pour base des lois tellement immuables et évidentes, qu'elles permettent de prédire à heure fixe le retour des principaux phénomènes auxquels donnent lieu les mouvements du ciel.

La seconde, à notre avis, n'a pas une base moins positive, mais les phénomènes atmosphériques sont, de leur nature, si fugitifs et si inconstants, que notre œil a de la peine à en saisir l'ensemble, et notre esprit à en analyser les mille effets. En météorologie, nous ne savons donc pas encore remonter des effets aux causes, et, de tel état de l'atmosphère que nous voyons aujourd'hui, nous ne savons pas déduire celui qui se produira demain.

Le génie humain, qui a su pénétrer, au moyen de ses télescopes, les distances infinies de l'espace, semble être en défaut en ce qui concerne les instruments de perception des phénomènes de l'air. En effet, le thermomètre, le baromètre et l'hygromètre ne nous révèlent que bien imparfaitement les variations qui s'opèrent dans la masse gazeuse qui nous enveloppe; et cette imperfection dans nos moyens d'observation paraît d'autant plus anormale, que les circonstances météorologiques sont celles qui agissent avec le plus d'évidence sur tous les êtres organisés de la nature.

Nous possédons en nous tout un vaste appareil, dont l'esquisse délicatesse perçoit une foule d'impressions qui échappent à nos sens extérieurs; je veux parler de notre système nerveux. Combien d'hommes à l'état sain sont sensibles à l'action de fluides impondérables qui n'affectent pas leurs organes extérieurs! Mais c'est surtout dans l'état de maladie que nous sommes affectés de douloureuses

sensations, aussi fugitives que les circonstances atmosphériques qui les font naître. Elles apparaissent sans que nous ayons conscience de la cause qui les produit; elles disparaissent sans laisser de traces de leur passage, mais aussi sans nous laisser de garantie contre leur retour subit.

Ces douleurs fugitives, qu'on appelle *rhumatismales*, sont le lot de tous ceux qui ont l'appareil nerveux affecté, ne fût-ce que de la façon la moins ostensible. Il n'arrive pas de modification dans l'atmosphère, pour passer soit de froid au chaud, soit du sec à l'humide ou réciproquement, sans que le rhumatisant en soit aussitôt averti par des douleurs aiguës qui ne lui permettent pas de se méprendre sur la variation météorologique qui s'accomplit, et cela, souvent plusieurs jours avant qu'aucun signe de changement de temps ne se manifeste à la surface terrestre.

Les malades de cette catégorie ont bien le droit de se donner pour des *baromètres naturels*, plus vrais et mieux réglés que ceux à colonne de mercure. Prophètes malgré eux, ils annoncent un changement de temps avant que la colonne de mercure ait reçu la moindre impression; cette dernière ne fait que constater l'état présent de l'atmosphère, tandis qu'ils prédisent véritablement une variation à venir.

Pour être rangé parmi ces oracles de la pluie et du beau temps, dont la prescience n'est pas toujours à envier, il faut avoir subi une altération assez profonde du système nerveux pour être doté à tout jamais de rhumatismes aigus ou chroniques; il faut avoir subi une terrible amputation qui a enlevé bras ou jambe. Il faut bien moins que cela: il suffit d'avoir des engelures ou des cors aux pieds.

(La suite au prochain numéro.)

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES de CHEVAUX.

Plus de feu! 40 ans de succès!

Le liniment Royer-Michel, d'Aix (Provence), remplace le feu sans traces de son emploi, sans interruption de travail et sans inconvénient possible; il guérit toujours et promptement les *botteries* récentes ou anciennes, les *entorses*, *soulures*, *écarts*, *mollettes*, *faiblesses de jambes*, etc. Dépôt: à Angers, chez Menière, ph.; à Cholet, Bontemps, ph. (2)

Le dentifrice à la mode est sans contredit l'EAU DE PHILIPPE; rien de plus suave au goût, de plus agréable à l'œil, de plus essentiel comme hygiène. Cette eau préserve des douleurs de dents, les blanchit, détruit le tartre, arrête la carie, fortifie les gencives et laisse à la bouche un parfum exquis. Prix du flacon: 2 fr. 50. — Pharmacie Philippe, à Paris, rue Saint-Martin, 125; vente en gros, rue d'Enghien, 24. — Dépôt à Saumur chez M. Balzeau, coiffeur, rue d'Orléans. (22)

BOURSE DU 13 SEPTEMBRE.

5 p. 0/0 hausse 20 cent. — Ferme à 68 55
4 1/2 p. 0/0 baisse 35 cent. — Ferme à 93 90

BOURSE DU 14 SEPTEMBRE.

3 p. 0/0 sans changement. — Ferme à 68 55
4 1/2 p. 0/0 hausse 60 cent. — Ferme à 94 50.

P. GODET, propriétaire-gerant

monde que je parle en ce moment.

— Fort bien, vous avez la plaisanterie lugubre, mais je vous autorise à aller jusqu'au bout, fit M. Lenoir en regardant la pendule; vous avez encore une demi-heure.

— Juste le temps nécessaire à votre domestique pour revenir accompagné d'agents de la Préfecture de police. Cette réplique sembla étonner le tuteur; il réfléchit.

Lucien continua :

— Après la permission que je sollicite, il est une demande que je dois vous faire. Seriez-vous assez aimable pour me remettre le reçu dans lequel M. d'Arjuzan reconnaît avoir touché la somme qui figure au bas du bordereau signé par le mandataire de MM. Silber, Simpson, Durand, Van der Tromp et compagnie? Il n'est pas juste que, n'ayant rien touché, M. d'Arjuzan reste sous le coup d'une obligation sans cause. Rassurez-vous, il ne s'agit que de la déchirer; d'ailleurs, le mariage ne se faisant pas, elle vous est inutile.

Le tuteur avait la couleur et l'immobilité d'un sphinx égyptien.

— Après? dit-il d'une voix aiguë comme le sifflement d'un vipère.

Les commis accoudés sur leurs pupitres roulaient des prunelles effarées.

M. Lenoir leur fit signe. Crainte ou calcul, il sentait que leur curiosité était un péril.

Les commis sortirent.

— Puisque vous me permettez de poursuivre, reprit Lucien, j'ajoute une demande à la précédente; c'est un désistement des héritiers Marcel, non, je me trompe, un acquiescement à la demande de M. Desroziers pour entrer en possession du legs fait par son oncle à M^{lle} Desroziers; vous avez les pouvoirs suffisants pour remplir cette petite formalité.

M. Lenoir fit un signe de la tête et de la main qui pouvait à la rigueur traduire une invitation à poursuivre.

— Plus qu'une demande et j'aurai fini, dit Lucien. Vous rédigerez une démission explicite de vos fonctions de tuteur; je n'exige pas que vous vous accusiez, autant vaudrait que je vous fisse destituer, et mon but est précisément de tout régler à l'amiable, je n'aime pas l'éclat et vous avez à le redouter; le code vous fournit assez de prétextes pour masquer votre retraite: un rhumatisme dont on embellit les effets ou un long voyage, cela suffit, ajoutez la complaisance du conseil de famille, et tout finira pour le mieux.

Quant au compte de tutelle, nous l'acceptons tel que vous l'avez résumé devant M. d'Arjuzan avant le reçu de la mise en communauté.

— On n'est pas plus coulant, répliqua M. Lenoir avec un sourire de mascaron. Jamais la crispation nerveuse n'avait soulevé autant d'angles que n'en montra son visage; une tempête grondait sous cette enveloppe de bronze.

— Je crois qu'il serait prudent de se dépêcher, fit Lucien après avoir contemplé le tuteur de l'air d'un spectateur en sûreté, en face d'une bête féroce encagée.

Et du doigt il montra la pendule.

— Nous n'avons plus que dix minutes, voyez les aiguilles: les agents de la Préfecture de police doivent être au boulevard Montmartre; ce que j'en dis, du reste, c'est par intérêt pour vous, et afin que vous puissiez leur dissimuler notre présence.

— Monsieur, reprit le tuteur, je ne vous ferai pas l'honneur de supposer que vous avez perdu la raison, quoique vos paroles et vos actions donnent du crédit à la supposition; vous avez un but que j'ignore et que les magistrats me dispenseront de chercher. Quant à vos moyens, ils sont à la fois si étranges et si audacieux, qu'ils me surprennent moi-même qui ai perdu la faculté de m'étonner; il ne vous reste donc d'acquis que ma curiosité: c'est ce motif qui m'a entraîné à vous écouter et à vous répondre, c'est à lui que vous devez la dernière question que je vous adresse. Lorsqu'on veut entreprendre une affaire de cette importance — vous le voyez, je suis poli, — on a d'habitude un moyen d'intimidation et d'influence: voyons le vôtre?

— Ce n'est pas ma faute si j'ai tant tardé à le faire connaître, mais c'est celle de votre résistance.

(La suite au prochain numéro)



CE PORTE-MONNAIE,

Dit ESCARCELLE,

Est infiniment plus commode et plus solide que tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour.

Se trouve chez M^{lle} NIVERLET, libraire, rue Saint-Jean, n° 58, à Saumur. (408)

EN VENTE à l'Imprimerie Postale E. MARY-DUPUIS et C^{ie}, à Noyon (Oise), SEULS ÉDITEURS DE L'ALMANACH DES POSTES DE L'EMPIRE, Et chez MM. ALBESSARD et BERARD, Libraires, A Paris, 8, rue Guénégaud; à Marseille, 25, rue des Pavillons,

DICTIONNAIRE DES POSTES

NOMENCLATURE COMPLÈTE DE TOUTES

LES COMMUNES DE FRANCE.

L'Administration des Postes de l'Empire français vient de donner une nouvelle édition de son *Dictionnaire des Postes*.

Ce livre, qui est en même temps le Dictionnaire géographique de la France le plus complet, renferme :

- 1° Le nom de toutes les localités qui existent en France: Villes, Bourgs, Villages, Hameaux, principaux écarts, Usines, Châteaux, etc., de l'Empire;
- 2° Leurs Département, Arrondissement, Canton, Population et autres Renseignements administratifs;
- 3° Renseignements industriels et commerciaux;
- 4° Nom du Bureau de poste qui dessert la localité;
- 5° Indication de l'existence du Bureau de poste;
- 6° Indication par un signe de l'existence d'un Relais de poste aux chevaux;
- 7° Et indication des Stations de Chemin de fer.

Par cette nomenclature, il est facile de voir que ce Dictionnaire est le seul qui réponde d'une manière certaine et complète, puisqu'il est officiel, au besoin de tout le monde.

Mais s'il convient à tous ceux qui écrivent des lettres, il est indispensable aux banquiers, négociants, industriels, notaires, avoués, etc., et à tout homme d'affaires qui, par la nature de ses relations, doit tenir à la suscription la plus exacte de ses missives.

Considéré comme Dictionnaire géographique, nul ne peut être plus complet et plus correct que lui, puisqu'il est l'œuvre d'une Administration dont les agents visitent la plus humble chaumière; sa place est donc marquée dans la bibliothèque de l'historien, du professeur et de l'amateur, comme dans celle de l'industriel.

Un supplément, contenant un Bulletin commercial, renferme des renseignements d'une grande utilité sur le Service des postes, les Tarifs de dépêches télégraphiques, Donanes, et indication des principales Maisons de Commerce, Etablissements industriels, Compagnies d'assurances, etc., de France.

UN TRÈS-FORT VOLUME DE PLUS DE 2,000 PAGES.

Prix: Broché, 15 fr.; Relié, 18 fr.

LE BANDAGE A RÉGULATEUR

pour la guérison radicale des hernies et descentes, ne se trouve que chez l'inventeur, BIONDETTI DE THOMIS, breveté s. g. d. g., qui a obtenu huit médailles aux Expositions, pour la supériorité de ses Bandages. Nouveau modèle de *Suspensoirs*. Bas élastiques pour la guérison des varices. Pour toutes demandes, s'adresser directement à l'inventeur, rue Vivienne, 48, Paris. (367)

A VENDRE
Une MAISON avec JARDIN, Donnant sur le Champ-de-Foire et la Chouetterie.

S'adresser à M^{me} veuve BRETONNEAU, rue d'Orléans, 6. (409)

ON DEMANDE de suite des personnes actives pour faire la vente d'un ouvrage d'une très-grande utilité et d'un placement facile. On peut se faire plus de 10 fr. par jour. Ecrire franco à M. FREROT, à AUSSONCE (Ardennes).

Prière de communiquer cet avis qui est sérieux. (410)

A VENDRE

Une MAISON (Café-Saumurois), sise rue Saint-Nicolas, n° 3. S'adresser à M^e LE BLAYE, notaire.

A VENDRE

UN BON PIANO.

S'adresser au Bureau du journal.

A LOUER

Présentement,

Une MAISON, fraîchement décorée, avec cour, remise, écurie et jardin, rue du Palais-de-Justice.

S'adresser à M. NANCEUX. (334)

Compagnie Parisienne, Rue de la Tonnelie, près la place Saint-Pierre.

M. BIZERAY, marchand de nouveautés, demande un JEUNE HOMME voulant apprendre le commerce.

On demande un APPRENTI pour la rouennerie.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

BELLES ÉCURIES, pouvant contenir six chevaux. — REMISE et PIED-A-TERRÉ, le tout en face de la Sous-Préfecture.

S'adresser au bureau du journal.

PLUS DE TACHES

AVEC

L'ÉTHÉROLÉINE DE CHALMIN.

Cette nouvelle préparation chimique permet d'enlever soi-même instantanément tous les corps gras, taches de peinture, suif, huile, beurre, cambouis, corps résineux, goudron, bougie, cire à cacheter, résine, vernis, sur toute espèce de tissus, tels que velours, soieries, lainages, gants de peau, sans altérer les couleurs, même les plus délicates, sur les gravures et papiers précieux. Ce produit est supérieur à tous les autres liquides à détacher. — Prix du flacon: 1 fr. 50 et 1 fr. — Composé par CHALMIN, chimiste à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt chez les principaux parfumeurs et merciers. A Saumur, chez M. BALZEAU et chez M. PISSOT, coiffeurs-parfumeurs.

8 FR.

par an.

LA PRESSE LITTÉRAIRE

Six mois
4 fr. 50 c.
Trois mois
2 fr. 50 c.

REVUE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS

PARAISANT LES 5 ET 20 DE CHAQUE MOIS.

Bureaux à Paris, rue Saint-Honoré, 257.

La Presse Littéraire se compose de 16 pages très-grand in-4° à 5 colonnes et renferme la matière d'un demi-volume in-8°. Chaque numéro contient deux ou trois chapitres d'un roman inédit, une ou deux nouvelles complètes, une critique littéraire sur les publications nouvelles, des études de mœurs et des études biographiques, une revue des théâtres, des pages d'histoires empruntées aux publications les plus remarquables, des légendes, chroniques, etc. Sous le titre mélanges et nouvelles, la Presse Littéraire donne un résumé de tous les faits intéressants et curieux qui se trouvent dans les grands et petits journaux.

A côté des noms les plus aimés et les plus illustres de notre littérature contemporaine, la Presse Littéraire consacre une partie de ses colonnes à la publication de traductions des meilleurs romans étrangers. Au nombre de ces romans publiés tout récemment par cette feuille, nous citerons *Shirley*, par CURRIER BELL; *Evelyn Forester*, par Miss MARGUERITE POWER; *Crichton* et *la Fille de l'Avare*, par HARRISON AINSWORTH.

L'abonnement part du 1^{er} de chaque mois.

PRIME ACCORDÉE AUX NOUVEAUX ABONNÉS.

Toute personne qui s'abonnera pour une année, d'ici au 1^{er} mars, recevra immédiatement, franco: *Crichton*, roman historique, par HARRISON AINSWORTH, 2 volumes, et *Evelyn Forester*, *Histoire d'une Femme*, par Miss MARGUERITE POWER, 2 volumes. Ces 4 volumes seuls représentent le prix de l'abonnement.

Les abonnés de six mois recevront un de ces deux ouvrages à leur choix. On s'abonne en adressant un mandat sur la poste, ou par l'entremise des libraires, des chemins de fer, des directeurs de poste et des messageries. (Les lettres non affranchies sont refusées.)

LES

CENT MILLE FEUILLETONS

ILLUSTRÉS,

Paraissant 2 fois par semaine.

BUREAUX, A PARIS, RUE DE RICHELIEU, 45.

Un Roman complet pour 5 centimes.

ABONNEMENT.

Paris . . . 6 f. 50 c.
Départem. 7 50
Etranger, port en sus.

LE JOURNAL

des

Cent mille Feuilletons illustrés

Est la seule publication donnant, dans chacun de ses numéros, c'est-à-dire pour 5 centimes, UN ROMAN COMPLET ILLUSTRÉ.

On s'abonne à Paris et chez tous les libraires de France et de l'Étranger, en envoyant des timbres postes ou un mandat à l'ordre M. PELLIGAND, directeur.

On trouve des exemplaires chez tous les Libraires.

JOURNAL ILLUSTRÉ

DES VOYAGES ET DES VOYAGEURS

BUREAUX:

Rue St-Louis, 46, au Marais, PARIS.

10 CENTIMES LE NUMÉRO.

ABONNEMENT D'UN AN:
PARIS. . . . 6 f.
DÉPARTEMENTS. 8

A partir du 1^{er} octobre, le *Journal illustré des Voyages et des Voyageurs*, paraissant régulièrement tous les dimanches, sera imprimé en caractères neufs et donnera en prime, une fois par mois, un magnifique costume colorié à la main, représentant un type des diverses nations du monde.

Les personnes qui s'abonneront pour un an recevront immédiatement les douze costumes.

A la même époque commencera la publication des *Brigands des Prairies (Far-West)*, roman de Gerstaecker, traduit de l'anglais par M. B. RÉVOIL, seul traducteur autorisé en France par l'auteur de ce roman voyageur, qui s'est vendu à plus de 50,000 exemplaires en Angleterre.

PRIX DU VOLUME:

Paris 5 fr.

PRIX DU VOLUME:

Départements. . . 4 fr.

Le JOURNAL DES VOYAGES est la vraie Bibliothèque des Voyages. — Les trois premiers volumes sont en vente et contiennent ENVIRON 300 ILLUSTRATIONS et LA MATIÈRE DE PLUS DE 15 VOLUMES.

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET.